



Conseil citoyen de Bourg

Compte-rendu de réunion N° 5

6 septembre 2021 - Salle Polyvalente

Personnes présentes :

- **Membres du Conseil de Bourg** : Michele BATIER, Yvette BARBANSON, Françoise DUHAMEL, Michelle DUTILLEUL, Renaud FAIVRE, Renée FEUILLET, Sébastien FOUCHER, Nolwenn GEFFRAY, Catherine HAUSER, Jean-Pierre JOURNES, Jean-Pierre NOEL
- **Elus** : Julien CALMON
- **Marie** : Aïcha KHADRI

Ordre du jour :

- 1) Diagnostic en marchant
- 2) Bilan du forum des Associations
- 3) Questions diverses

1) Diagnostic en marchant

Un diagnostic en marchant est prévu à l'échelle du Quartier Prioritaire de la Ville Narbonne Centre le 21 septembre 2021. Il associera des élus, membres de conseil citoyen et représentants des services techniques de la ville ainsi des bailleurs sociaux, Police Nationale et Municipale et sous-préfecture.

Le Conseil Citoyen Bourg propose notamment que soient relayés les points suivants :

- la problématique du bornage des zones poubelles,
- les possibilités de stationnement dans la zone autour du Centre Hospitalier, notamment dans le contexte du nouvel aménagement du plan Saint-Paul,
- les évolutions attendues concernant la maternité du Centre Hospitalier après la fermeture de la maternité de la Polyclinique,
- la circulation à vélo, à la fois du point de vue des pistes cyclables disponibles et des parkings de stationnement dédiés.

2) Bilan du forum des Associations



Réponse Ville de Narbonne

Le bilan du forum des associations est globalement très positif. Il y avait cette année 120 stands. 165 personnes se sont arrêtées sur le stand des Conseils Citoyens et se sont montrées intéressées par la démarche de démocratie consultative. L'adresse mail du Conseil Citoyen de Bourg (gérée par le coordonnateur) permet aux habitants intéressés de communiquer avec le conseil.

- Pour rappel, l'adresse mail du CC Bourg est : bourg@mairie-narbonne.fr

3) Questions diverses

Vitesse en Centre-ville : sujet déjà évoqué lors de la déambulation du mois de juin. La réduction de la vitesse sur les principaux boulevards est envisagée, pour des questions de sécurité en premier lieu. Des contraintes nationales sur l'accès au centre-ville seront probablement imposées et nous obligeront à repenser la circulation en cœur de ville.

Navette Citadine : la navette est l'objet de longues discussions sur 3 sujets principaux.

- l'arrêt situé en face du Centre Hospitalier est souvent oublié. L'idée de déplacer cet arrêt sur une voie perpendiculaire est évoquée, notamment pour en assurer la sécurité.
- les horaires de la navette, qui ne sont pas en adéquation avec certaines contraintes, en premier lieu celles des personnels hospitaliers qui débutent leur service avant la 1ère navette. Cette problématique doit être évoquée avec la direction de l'hôpital qui est la première concernée.
- la demande des habitants du Pastouret, relayée notamment par une lettre auprès des membres du conseil Citoyen, d'un arrêt supplémentaire au niveau de l'angle entre la rue Bougainville et la rue Mazagran. L'objectif est de faciliter les déplacements vers le cœur de ville tout en limitant le trafic routier. Les contraintes sont principalement techniques (empiètement sur la voirie). Le dossier sera étudié.

Il est rappelé que les trajets de la navette viennent en complément du réseau Citibus (gratuit dans certaines situations, notamment pour les seniors).

Parking de Narbovia : le parking n'est pas accessible actuellement, il est réservé au personnel. Le parking du Parc des Expositions est desservi par la Citadine 1 mais la signalétique est à revoir.

Pont de Carcassonne :

Réponse Ville de Narbonne

Des travaux d'envergure sont prévus à l'horizon 2022 ou 2023. Ils entraîneront la fermeture du pont pour une durée d'environ 1 an et demie.

A noter que la piste cyclable actuelle, unanimement considérée comme dangereuse, est temporaire.

Zones urbaines à aménager (à côté du musée Lapidaire, derrière l'hôpital) :

Réponse Ville de Narbonne

Actuellement, on recherche plutôt des îlots de fraîcheur et d'absorption des eaux pluviales : il n'est donc pas question de transformer ces espaces en parkings. Des propositions du conseil citoyen sur ces zones seront les bienvenues.





Contre-allée du quai Vallière : actuellement, il n'y pas de visibilité au tournant avec un risque d'accident important. Il est proposé de neutraliser une place pour améliorer la visibilité.

Réponse Ville de Narbonne

Cette proposition reçoit un accueil plutôt défavorable dans un contexte où le stationnement en centre-ville est complexe. Le sujet sera rediscuté à l'occasion du travail sur l'aménagement de l'espace public.

Aménagement de l'espace public : le service voirie de la ville demande aux conseils citoyens un travail sur les sens de circulation et la signalétique. Les riverains seront ensuite concertés au cas par cas.



Réponse Ville de Narbonne

Ce travail est programmé pour le prochain Conseil Citoyen. M. MARTINEZ, responsable du service Voirie à la mairie, assistera aux travaux.

Prochain CC BOURG

08 Novembre 2021 à 18h30

Salle Polyvalente Benjamin Crémieux